

BULLETIN



MUNICIPAL

Moissannes

2026

N°15

Sommaire

Mot du
maire

Pages 3

Elections
municipales



Pages 5

Budget



Pages 9



Tarifs
communaux



Pages 11



Commissions
communales



Pages 14



Infos
mairie



Pages 27

Inter
communalité



Pages 36

Associations



Pages 48



Etat civil



Pages 62

Mot du maire



Chers concitoyens,

Les élections municipales de mars dernier vous ont permis d'exprimer votre choix démocratique.

Je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée.

Aujourd'hui, c'est avec fierté que je peux affirmer que notre équipe municipale est pleinement engagée au service de l'intérêt général et du bien-vivre à Moissannes.

Nous abordons ce mandat avec enthousiasme, mais aussi avec lucidité, conscients que notre réussite repose avant tout sur un travail collectif.

Je souhaite saluer l'engagement et le professionnalisme des agents communaux et du personnel scolaire, dont l'investissement quotidien est indispensable au bon fonctionnement de notre commune.

J'adresse également mes remerciements aux associations, véritables forces vives de notre territoire, ainsi qu'à tous les habitants qui, par leur implication, leurs initiatives ou leur soutien, contribuent à faire vivre Moissannes.

Votre confiance nous honore, nous encourage et nous oblige à être à la hauteur de nos responsabilités.

Le travail est désormais bien engagé. Le budget a été adopté, les commissions municipales sont en place et plusieurs dossiers structurants sont en cours.

Parmi eux figurent l'extension nécessaire du cimetière, la réduction de l'exposition au radon dans les bâtiments communaux, ainsi que la réalisation d'audits énergétiques et structurels qui permettront de définir les travaux à mener dans les années à venir.

Ces investissements devront être programmés progressivement afin de préserver l'équilibre de nos finances.

Les contraintes réglementaires sont nombreuses, les ressources financières se réduisent tandis que les besoins augmentent.

À cela s'ajoutent les conséquences du changement climatique, qui affectent déjà notre quotidien : raréfaction de la ressource en eau, épisodes de chaleur rendant parfois difficiles les conditions d'accueil des enfants à l'école, ou encore dégradation plus rapide de nos infrastructures. Autant de défis qui dépassent souvent l'échelle de notre seule commune.

C'est dans cet esprit que j'ai accepté la vice-présidence de la communauté de communes de Noblat, en charge de l'économie sociale et solidaire.

Cette responsabilité me permet de porter la voix de Moissannes et de contribuer à des projets d'intérêt collectif que nous ne pourrions réaliser seuls.

La future ouverture de la maison de santé à Saint-Léonard-de-Noblat en est une illustration concrète. L'intercommunalité, c'est aussi la piscine où nos enfants apprennent à nager, le centre de loisirs qu'ils fréquentent, la Maison France Services et bien d'autres services essentiels à notre quotidien.

Si notre village ne peut offrir tous les équipements d'une grande ville, il possède des richesses précieuses : la proximité, la qualité de son cadre de vie, la solidarité entre ses habitants et une capacité à se connaître et à se soutenir.

Face aux défis qui nous attendent, je suis convaincue que nous devons continuer à faire vivre les valeurs qui fondent notre commune.

La **tolérance**, d'abord, pour accepter les contraintes auxquelles nous sommes confrontés.

Très concrètement, et je le déplore, il faudra accepter que l'entretien des routes- pourtant fragilisées par les effets du changement climatique-soit peut-être moins fréquent à l'avenir, le coût devenant toujours plus lourd pour une petite collectivité. Aujourd'hui, notre commune supporte encore un emprunt pour des travaux routiers, alors qu'il y en aurait déjà d'autres à effectuer, et le Département nous a fait savoir qu'il ne pourrait certainement plus participer financièrement à la même hauteur que par le passé.

Le **partage**, ensuite, en préservant ensemble nos ressources, notamment l'eau, mais aussi en faisant preuve de civisme, de respect et d'attention envers les autres.

Enfin, la **solidarité**, en veillant sur nos voisins, en restant attentifs aux personnes les plus fragiles. Une visite, quelques mots, un service rendu ou simplement un sourire suffisent parfois à faire toute la différence.

C'est ensemble, avec confiance, responsabilité et engagement, que nous continuerons à construire l'avenir de Moissannes.

Avec tout mon dévouement,

Le Maire,
Marie-Sophie AUBERGER

Élections municipales

Dépouillement des élections municipales



Après la clôture du scrutin, place au dépouillement : **un moment important de la vie démocratique de notre commune.**

Merci à toutes les personnes mobilisées pour assurer le bon déroulement de cette étape essentielle



Découvrez la suite !



Rendez-vous page suivante pour découvrir la nouvelle équipe municipale de Moissannes.
Une nouvelle équipe, une nouvelle page, toujours au service de notre commune



ZOOM...

NOUVELLE
ÉQUIPE
MUNICIPALE
2026-2033



**Marie-Sophie
Auburger**

Maire

**Présidente de toutes les
commissions communales**

Titulaire au conseil d'école

Vice-présidente de la
communauté de
communes de Noblat



Alexis Jacquot

Conseiller municipal

Commission :

- Affaires sociales et scolaires



Ghyslaine Devard

Conseillère municipale

Commission :

- Cadre de vie
Communication
Fleurissement



Yann Texonnière

1^{er} adjoint au maire

Vice président de la
commission travaux,
réseaux.

Suppléant au Syndicat
Vienne Combade

Titulaire au Syndicat
Energie Haute-Vienne



Audrey Piarroux

Conseillère municipale

Vice présidente de la
commission cadre de vie,
communication,
fleurissement.

Commission :

- Affaires sociales et
scolaires

Suppléante conseil d'école



Dominique Talabot

Conseiller municipal

Commission:

- Travaux et réseaux

Titulaire au Pôle d'
Equilibre Territorial et Rural

Titulaire au Syndicat Vienne
Combade



Pierre - Yves Barra

Conseiller municipal

Commissions :

- Travaux et réseaux
- Affaires sociales et
scolaires

Suppléant conseil d'école



Isabelle Menudier

Conseillère municipale

Commission :

- Cadre de vie
Communication
Fleurissement

Suppléante au Pôle d'
Equilibre Territorial et Rural



Guillaume Dorliat

Conseiller municipal

Commissions :

- Cadre de vie
Communication
Fleurissement
- Travaux et réseaux

Evaluations charges
transférée



Samantha Barraud

2^{ème} adjointe au maire

Vice présidente de la
commission affaires sociales
et scolaires.

Titulaire au conseil d'école

Titulaire au Regroupement

Pédagogique

Intercommunale

Commission :

- Cadre de vie

Communication

Fleurissement



Véronique Jandaud

Conseillère municipale

Commission :

- Cadre de vie

Communication

Fleurissement



Composée d'élus aux parcours et aux compétences variés, cette équipe partage une ambition commune : agir dans l'intérêt général, être à l'écoute des citoyens et accompagner le développement de notre territoire dans un esprit de proximité, de transparence et de solidarité.

Autour du maire, les adjoints et les conseillers municipaux se voient confier différentes délégations afin de répondre au mieux aux enjeux de la vie locale : urbanisme, finances, environnement, vie associative, culture, jeunesse, sport, action sociale, communication ou encore développement économique.

Mesdames, Messieurs,

À la suite des dernières élections municipales, l'équipe « Moissannes, c'est vous » souhaite remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui lui ont accordé leur confiance.

Les nouvelles règles électorales font que nous ne sommes aujourd'hui que deux conseillers issus de l'équipe « Moissannes, c'est vous » au sein du conseil municipal.

Pour autant, nous sommes dans une réelle volonté de travailler ensemble, et je sais que l'ensemble du conseil a à cœur d'avancer dans le même sens pour Moissannes.

C'est, après tout, l'objectif lorsque l'on s'engage pour une petite commune comme la nôtre : travailler ensemble, dans l'intérêt de tous les habitants, au-delà des différences qui ont pu nous opposer pendant la campagne.

Ce début de mandat est naturellement un temps où chacun prend ses marques, et où celles et ceux qui ne se connaissaient pas encore apprennent à se découvrir et à travailler ensemble. Nous souhaitons que cet esprit de collaboration perdure tout au long du mandat, dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Encore merci à toutes et à tous pour votre confiance.

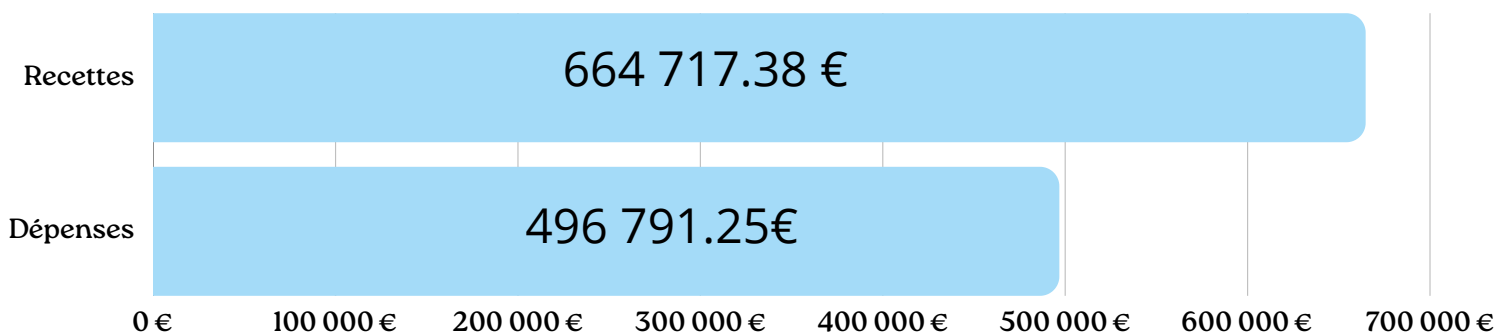
L'équipe de Moissannes c'est vous

Compte Financier Unique

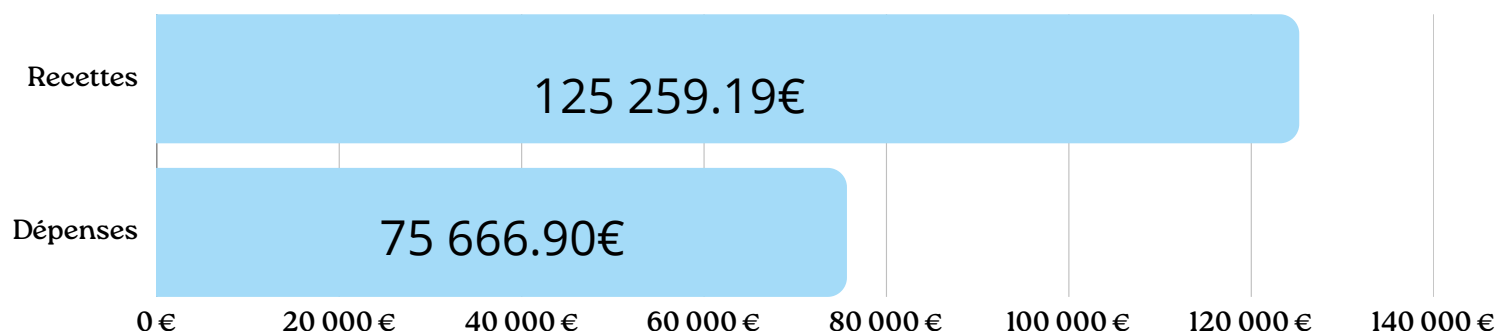
Budget principal



Section FONCTIONNEMENT : Dépenses et recettes de 2025



Section d'INVESTISSEMENT: Dépenses et recettes de 2025



Explication détaillée du CFU

Section fonctionnement

Dépenses réalisées : 496 791.25 €

Recettes réalisées : 664 717.38 €

Excédent antérieur reporté exercice 2024 :
0,00 €

**Soit un résultat d'exercice excédentaire de
167 926.13 €**

Section investissement

Dépenses réalisées : 75 666.90 €

Recettes réalisées : 125 259.19 €

Excédent négatif reporté exercice 2024 :
-101 817.60 €

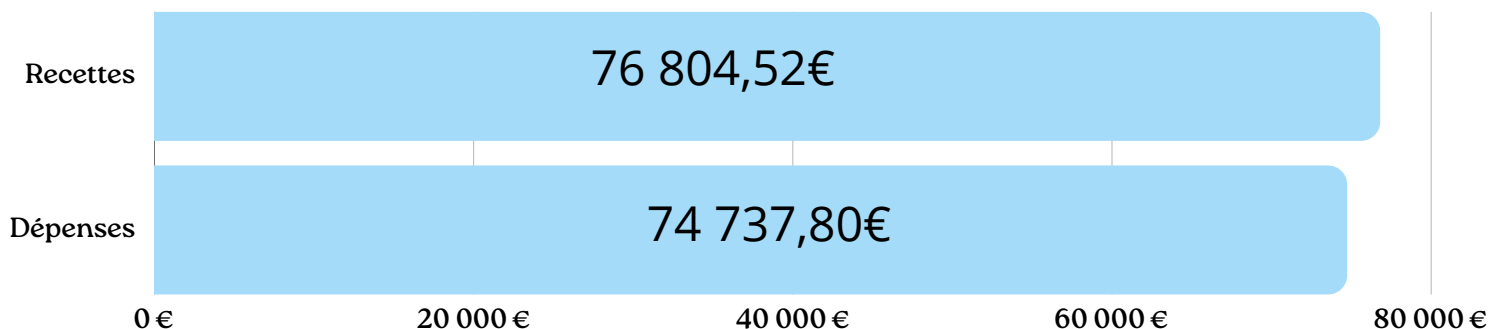
**Soit un résultat d'exercice déficitaire de
52 225.31 €**

Compte Financier Unique

Budget annexe de l' Eau



Section FONCTIONNEMENT : Dépenses et recettes de 2025



Section d'INVESTISSEMENT: Dépenses et recettes de 2025



Explication détaillée du CFU

Section fonctionnement

Dépenses réalisées : 76 804.52€

Recettes réalisées : 74 737.80€

Excédent antérieur reporté exercice 2024 :
30 417.21€

**Soit un résultat d'exercice excédentaire de
32 483.93 €**

Section investissement

Dépenses réalisées : 11 455.21€

Recettes réalisées : 12 378 €

Excédent reporté exercice 2024 :
154 088.68 €

**Soit un résultat d'exercice excédentaire
de 155 011.47€**

Le budget annexe de l'eau n'existe désormais plus, puisque la compétence de l'eau a été transférée au 1 er janvier 2026 au Syndicat Vienne Combade.

Tarifs communaux



Concession du cimetière le m2 : 45€
Colombarium pour 15 ans : 380 €

Tarif d'enregistrement: 35€



Repas cantine

- Enfant : 2.95 €
- Adulte 5.50€

Garderie: 2.50€/jour

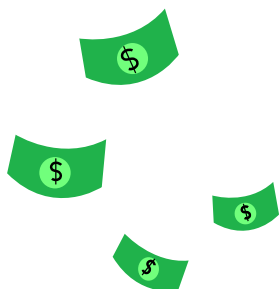


La salle Texier (salle du foot) est
au tarif de 50 € pour le week-end

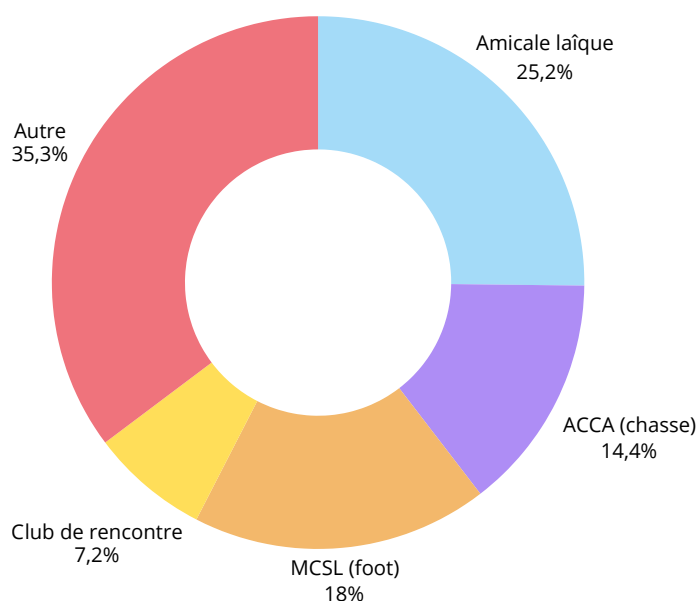
Taxes locales



Face à l'augmentation des coûts liés à l'entretien des infrastructures, des écoles, de la voirie, de la sécurité ou encore des équipements sportifs et culturels, les collectivités territoriales doivent disposer de ressources financières suffisantes. Une augmentation de 2% a été votée cette année, bien en deçà de l'inflation, après plusieurs années sans avoir ou presque été augmentées.



Subventions 2026



La commune poursuit son engagement en faveur de la vie associative.
Ce soutien financier leur permet de développer leurs activités, de mener à bien leurs projets et de contribuer au dynamisme, à la solidarité et à l'animation de notre commune.



Salle Phénix



✱ Inaugurée en 2014, notre salle des fêtes est un équipement moderne, fonctionnel et convivial, conçu pour répondre aux besoins des habitants, des associations, des entreprises et des collectivités

✱ Une gratuité annuelle est accordée aux associations à but non lucratif dont le siège social est à Moissannes

✱ La location pour le week-end débute du vendredi soir au lundi matin



Depuis son inauguration, la salle des fêtes est devenue un lieu incontournable de la vie locale, contribuant au dynamisme de la commune et au renforcement du lien social.



ASSOCIATION COMMUNALE

	1 jour*	2 jours*	3 jours*	4 jours*	Week-end
Salle	50€	90€	140€	190€	125€

* En semaine

En options :

- Vaisselle 30€
- Cuisine 10€
- Vidéo projecteur 20 €
- Coffret électrique Ext. 20€
- Scène 30€

HABITANTS DE MOISSANNES

	1 jour*	2 jours*	3 jours*	4 jours *	Week-end
Salle	150€	200€	250€	300€	300€
Cuisine	50€	75€	100€	150€	190€

* En semaine

En options :

- Vidéo projecteur 50 €
- Coffret électrique Ext. 50€
- Scène 50€

NEWS

La vaisselle de la salle à été renouvelé



ASSOCIATION ET HABITANTS HORS COMMUNE

	1 jour*	2 jours*	3 jours*	4 jours*	Week-end
Salle	210€	260€	310€	360€	450€
Cuisine	50€	75€	100€	150€	190€

* En semaine

En options :

- Vidéo projecteur 50 €
- Coffret électrique Ext. 50€
- Scène 50€

Pour toute demande de réservation, il est conseillé de contacter la mairie afin de connaître les disponibilités, les conditions d'utilisation et les documents à fournir.



Travaux et réseaux

Au fil des mois, la commune poursuit ses actions afin d'entretenir, améliorer et embellir notre cadre de vie. Voirie, bâtiments communaux, espaces publics ou encore équipements : plusieurs travaux ont été réalisés ces derniers mois, avec pour objectif de préserver notre patrimoine, améliorer le quotidien des habitants et préparer l'avenir de notre commune.



Découvrez ci-dessous un aperçu des principales réalisations.



Extension du columbarium



Dans le dernier bulletin municipal, nous vous informions de la réception de trois nouvelles niches pour le columbarium. Celles-ci sont désormais installées et viennent compléter l'équipement existant.

Une stèle destinée au dépôt des plaques commémoratives a également été mise en place, afin d'offrir un espace de recueillement supplémentaire.



Ces aménagements permettent ainsi de répondre aux besoins des familles tout en veillant à préserver un lieu de mémoire agréable et respectueux. Une clématite et un jasmin ont été installés sur le mur afin de donner de la verdure.

Remplacement des menuiseries de la garderie



La porte de la garderie donnant sur le parking et la fenêtre ont été remplacées par l'entreprise Auguste Menuiserie Rénovation.



Le devis avait été signé lors du précédent mandat.

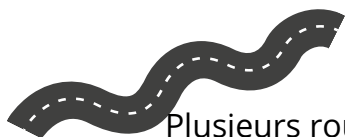
L'équipe municipale avait à cœur de faire travailler les artisans menuisiers de la commune, en privilégiant, lorsque cela est possible, les entreprises locales pour les travaux municipaux.

Une manière de soutenir le savoir-faire et l'activité de nos artisans tout en contribuant à l'entretien de nos bâtiments communaux.



Certains rodins de bois ont été remplacés au niveau du terrain de pétanque.





Entretien de la voirie



Plusieurs routes de la commune ont bénéficié du PATA (Point-à-Temps Automatique).

Cette technique permet de réparer ponctuellement les dégradations de la chaussée et de prévenir leur aggravation.

Ces interventions contribuent à maintenir nos routes en bon état et à améliorer la sécurité et le confort des usagers.

Entretien des bâtiments communaux



La salle Phénix a également bénéficié de plusieurs interventions afin de maintenir les équipements en bon état et d'assurer leur bon fonctionnement.



Plusieurs appareils électroménagers ont été remplacés, ainsi que la carte électronique de la hotte et le circuit de froid. **Côté chauffage**, une vanne motorisée et une pompe de radiateur ont également été remplacées.

Ces travaux permettent de préserver nos équipements, d'améliorer leur fonctionnement et d'assurer de bonnes conditions d'utilisation de la salle lors des différentes manifestations et locations.



L'abri-bus a été entièrement repeint en blanc, lui redonnant ainsi un aspect plus propre et soigné.



L'accumulateur de gaz du So tea's a été changé

Moissannes préserve son patrimoine.

2 croix en bois étaient dans un état proche de la disparition.

Elles ne pouvaient même plus être restaurées.

Elles ont été refaites à l'identique et remises exactement aux mêmes emplacements.

Le coût de ces travaux aurait été très élevé si nous avions dû faire appel à un professionnel, mais cela n'a presque rien coûté à la commune.

Au-delà de la satisfaction de sauver ce patrimoine, il faut saluer un combo gagnant: idée, générosité et talent.

L'idée de Mr A.R. de les refaire avant que ces croix ne disparaissent, la générosité de Mr D.T. qui a donné le bois, une poutre de chêne très sec, et le savoir-faire de notre responsable technique, Mr Stéphane Vedrenne. Merci à Mr Sébastien Marcheix qui les a installées.

Un grand merci à tous.

C'est ensemble que nous avançons!

Rentrée scolaire : effectifs, horaires et engagements dans nos assiettes

L'équipe éducative est heureuse d'accueillir les élèves pour cette nouvelle année scolaire. Voici toutes les informations pratiques à retenir pour suivre le rythme de l'école et faire le point sur la vie de notre restaurant scolaire.



Effectifs et organisation des classes

Pour cette année, les écoles du RPI comptent 104 élèves répartis dans 5 classes :

Sauviat : 8PS, 12MS, 13GS, 7CP et 16CE1 répartis dans 3 classes PS/MS, GS et CP/CE1

Moissannes : 11CE2, 17CM1, 20CM2 répartis en 2 classes CE2/CM1 et CM1/CM2



Horaires de l'école de Moissannes

Afin de garantir le bon déroulement des cours et la sécurité de tous, merci de respecter scrupuleusement les horaires d'accueil et de sortie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
Matin : [09h00 - 12h30] (accueil dès 08h50)
Après-midi : [14h30 - 16h15] (accueil dès 14h20)

Mercredi: 9h00 - 12h



À la cantine : de la qualité et du goût dans les assiettes

Le restaurant scolaire joue un rôle essentiel dans le bien-être et la santé de nos enfants. Notre municipalité s'engage pleinement dans l'application de la loi EGalim, qui vise à favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

Au quotidien, cela se traduit par :

Des produits de qualité : des produits durables et de qualité servis aux enfants, dont une partie issue de l'agriculture biologique.

Un ancrage local : Nous privilégions les circuits courts en travaillant directement avec des producteurs et fournisseurs de notre région pour garantir la fraîcheur des aliments et soutenir l'économie locale.

Des menus équilibrés : Un menu végétarien est proposé chaque semaine afin de diversifier les apports en protéines et d'éveiller les palais à de nouvelles saveurs.





Une randonnée imaginée par les élèves !

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, les élèves de l'école élémentaire se sont lancés dans une belle aventure : **créer un livret de randonnée mettant en valeur notre commune.**

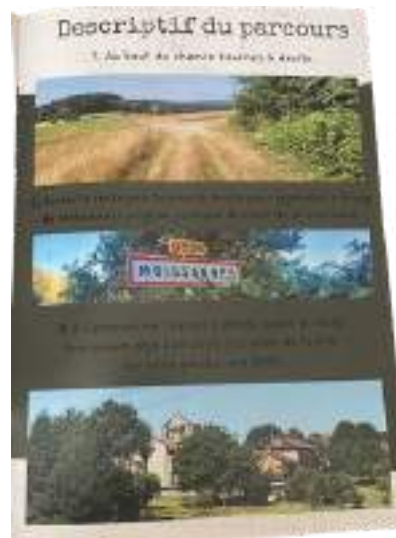


Ce projet a permis aux élèves d'observer leur environnement, de mieux connaître le patrimoine local et de partager leur regard sur les paysages qui les entourent.

Fruit d'un travail collectif, ce livret témoigne de leur curiosité, de leur créativité et de leur implication tout au long de l'année. Une belle façon d'allier apprentissage, découverte et mise en valeur de notre patrimoine !

Il ne vous reste plus qu'à enfiler vos chaussures de marche... et partir à la découverte de ce parcours pensé et illustré par les enfants !

Ce projet a été mené par l'équipe enseignante ainsi que l'USEP départementale



Il reste des livrets à votre disposition devant l'entrée des classes.

Cadre de vie

La magie de Noël s'invite
dans la commune



À l'approche des fêtes de fin d'année, la commune s'est parée de ses plus belles décorations pour faire entrer la magie de Noël dans nos rues. Illuminations, sapins et décors festifs ont apporté lumière, couleurs et convivialité, transformant le village en un lieu chaleureux et accueillant.



Nous remercions les habitants qui ont
décoré magnifiquement leurs façades
et jardins.



Petits et grands ont ainsi pu profiter d'une ambiance
féerique tout au long de cette période, faisant de Noël
un moment de partage, de joie et de convivialité au
cœur de notre commune.





LES VŒUX DU MAIRE : UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ ET DE PARTAGE



Cette cérémonie revêtait une dimension particulière puisqu'il s'agissait des derniers vœux de Jean-Louis Bregaint avant les prochaines élections municipales. Le maire a profité de cette occasion pour remercier l'ensemble des personnes qui, au fil des années, ont contribué à la vie et au dynamisme de la commune.

✧ Bonne Année ✧

Dans une ambiance conviviale, chacun a pu échanger autour du verre de l'amitié, renforçant ainsi les relations de proximité et l'esprit de solidarité qui animent notre commune.



2026



La municipalité a eu le plaisir d'accueillir de nombreux élus des communes voisines, les représentants du Conseil départemental, ainsi que les membres de la gendarmerie et du centre de secours, dont la présence a témoigné des liens étroits qui unissent les différents acteurs du territoire



NOS AÎNÉS A L'HONNEUR : LE PLAISIR DE SE RETROUVER



Comme chaque année, les aînés de la commune se sont retrouvés avec plaisir pour le traditionnel repas qui leur est dédié. Cette édition s'est déroulée au restaurant So Teas, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

La municipalité remercie chaleureusement le restaurant So Teas pour son accueil et la qualité de sa prestation, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette belle journée.



Ces instants privilégiés sont l'occasion de renforcer les liens entre les habitants et de témoigner de l'attention portée à nos aînés.

Rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau moment de convivialité !



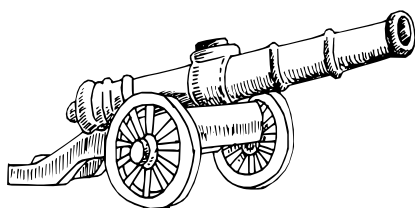
Bon Appétit



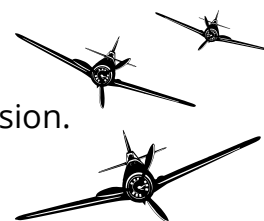


COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE

À l'occasion de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre, habitants, élus se sont rassemblés devant le monument aux morts dans un moment de recueillement. Les enfants ont déposé une gerbe et lu les noms des soldats morts pour la France, rappelant l'importance de transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations.



Merci à Marie-Rose qui a fait chanter la Marseillaise à l'assemblée à cette occasion.



COMMÉMORATION 8 MAI



Habitants, élus et enfants se sont recueillis devant le monument aux morts pour rendre hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France. Les enfants ont déposé une gerbe, perpétuant avec émotion le devoir de mémoire.



Le rallye Mille Sources a fait étape dans notre commune



Le passage du Rallye des Mille Sources a offert un beau spectacle aux spectateurs venus encourager les équipages. Dans une ambiance conviviale et festive, cette épreuve emblématique a une nouvelle fois animé les routes de la commune, pour le plus grand plaisir des passionnés de sport automobile et des curieux.



Afin de continuer à embellir notre commune, nous travaillons actuellement à la réalisation d'un décor automne / hiver qui sera installé sur le quai.

Nous souhaitons créer un espace chaleureux, coloré et convivial, qui pourra être apprécié par tous au fil des saisons.

Pour mener à bien ce projet, nous faisons appel à la générosité des habitants.

Nous recherchons notamment des citrouilles, coloquintes, pommes de pin, branches décoratives, feuillages d'automne, pommes et autres éléments naturels pouvant être utilisés pour cette décoration.

Chaque contribution, même modeste, nous aidera à créer un décor qui mettra en valeur notre commune et apportera une touche de saison à notre cadre de vie.

Merci à toutes celles et ceux qui participeront à cette initiative collective !



Appels aux dons- Décorations d'Automne

AFIN DE RÉALISER LA FUTURE DÉCORATION D'AUTOMNE QUI
EMBELLIRA LE QUAI, NOUS RECHERCHONS DES DONS DE :



CITROUILLES



COLOQUINTES



POMMES DE PINS



RODINS DE BOIS



SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À CE PROJET ET CONTRIBUER À FLEURIR
NOTRE VILLAGE, VOUS POUVEZ DÉPOSER VOS DONS :



A LA MAIRIE



A L'ATELIER MUNICIPAL

UN GRAND MERCI À TOUTES CELLES ET CEUX QUI
PARTICIPERONT À CETTE BELLE DÉCORATION AUTOMNALE !





Fleurissement

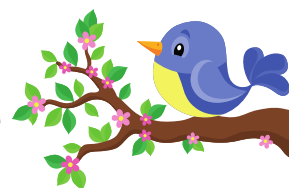


L'automne s'installe en douceur !
Les chrysanthèmes apportent une
touche de couleur et de gaieté,
rappelant que chaque saison
possède son charme et sa beauté.



Avec l'arrivée du printemps, les tulipes éclosent et apportent une
touche de couleur et de fraîcheur à la commune.

Leurs floraisons annoncent le retour des beaux jours et invitent
chacun à profiter d'une nature qui renaît, offrant un cadre de vie
agréable et fleuri.



S'adapter pour mieux fleurir demain

Cette année encore, la commune a poursuivi son engagement en faveur du fleurissement en investissant dans de nouvelles plantes vivaces. Notre objectif est de privilégier des variétés plus résistantes à la chaleur, moins gourmandes en eau et mieux adaptées aux évolutions du climat.



Malgré ces choix, les conditions météorologiques ont été particulièrement éprouvantes. La succession des épisodes de canicule, la sécheresse persistante et les restrictions d'arrosage ont fortement affecté nos massifs.

Vous avez sans doute pu le constater : certaines plantations ont souffert, y compris des végétaux bien implantés depuis plusieurs années, comme le lierre.



À l'inverse, les vivaces installées en pleine terre, dans des secteurs plus frais et ombragés, notamment au massif du stade, se développent remarquablement bien.

Ces observations nous permettent d'orienter nos futurs aménagements vers des plantations toujours plus adaptées aux réalités climatiques.



Le fleurissement de notre commune évolue donc progressivement.

L'objectif est de créer des espaces durables, esthétiques et résilients, tout en limitant la consommation d'eau et les besoins d'entretien.

Cette transition demandera du temps, mais elle est indispensable pour continuer à embellir notre cadre de vie dans le respect de l'environnement.





Par ailleurs, afin d'améliorer le confort des usagers, la végétalisation se poursuivra avec la plantation de plusieurs arbres aux abords du terrain de pétanque.

À terme, ils offriront des espaces ombragés très appréciés lors des périodes de fortes chaleurs, tout en contribuant à embellir ce lieu de convivialité.



Dès l'automne, de nouvelles plantations de bulbes à floraison printanière viendront compléter celles réalisées ces dernières années, dont les couleurs ont été particulièrement appréciées par les habitants au printemps dernier.



Les déchets verts sont une véritable ressource... directement dans votre jardin !

Ils représentent une part importante de nos déchets, alors qu'ils sont une véritable richesse pour le jardin.

En les valorisant directement chez vous, vous limitez les allers-retours en déchèterie, réduisez les déchets à traiter et prenez soin de votre sol de façon naturelle

QUELQUES ASTUCES



La tonte

Après la tonte, laissez une fine couche d'herbe sur votre pelouse : elle se décompose rapidement et apporte des éléments nutritifs au sol.

Vous pouvez également utiliser les tontes en paillage au pied des arbres, des haies ou dans le potager. Elles permettent de conserver l'humidité, de limiter les mauvaises herbes et de protéger les plantations pendant les fortes chaleurs.



La taille des haies

Les plus grosses branches peuvent également être conservées pour créer une haie sèche, un abri naturel apprécié par de nombreux oiseaux, insectes et petits mammifères.



Les feuilles mortes

Ne les considérez pas comme des déchets ! Les feuilles peuvent être étalées au pied des massifs, des arbustes ou dans le potager pour protéger le sol du froid, limiter l'évaporation de l'eau et nourrir la terre en se décomposant.

Laissez aussi quelques tas de feuilles dans un coin du jardin : **ils offrent un refuge précieux aux hérissons, insectes et autres petits animaux utiles à la biodiversité.**



Composter : un geste simple et utile

Les végétaux du jardin, associés aux déchets de cuisine (épluchures, marc de café, coquilles d'œufs...), permettent de produire un compost de qualité.

En quelques mois, vous obtenez un amendement naturel, idéal pour nourrir vos plantations sans recourir à des produits chimiques.



Moins de déplacements, moins de déchets, plus de biodiversité : adopter ces gestes, c'est faire un choix simple, économique et bénéfique pour l'environnement.



Dans votre jardin, rien ne se perd... tout se transforme !



Infos mairie



ATTENTION

L'adresse mail de la mairie a changé :
mairie@moissannes-limousin.fr



05 55 75 32 06



[http://](http://moissannes-limousin.fr)

moissannes-limousin.fr



Commune de Moissannes



LA MAIRIE EST OUVERTE DU :

Lundi au mercredi
9H00 - 12H00 13h30-17h00

Jeudi
9H00 - 17H00

Vendredi fermée au public

mairie@moissannes-limousin.fr



Savez-vous qu'il y a des cours de gym à Moissannes ?



Cours de stretching et abdos fessiers à Moissannes avec Véronique Jandaud



Mercredi soir à partir du 9
septembre à la garderie (à
côté de la mairie)



- 18h-19h Stretching
- 19h-20h Abdos-fessiers-cuisses



Tarif: 5 Euros le cours



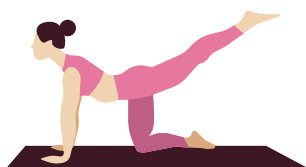
Venez essayer, le Premier cours est gratuit ! Apportez votre tapis



Véronique Jandaud est diplômée d'état en danse et s'est spécialisée aussi depuis plusieurs décennies dans la mobilité, souplesse, et le renforcement musculaire.



Découvrez ce qu'est le stretching et les bienfaits des abdos-fessiers



Le stretching, c'est quoi ?



Le stretching est un entraînement basé sur les étirements musculaires, il permet l'amélioration des performances de l'athlète, comme le bien être des non ou moins sportifs et surtout une meilleure mobilité articulaire.

Les résultats sont souvent spectaculaires, quand les exercices sont réguliers et pratiqués sous contrôle d'un œil averti, dans le respect des limites de chacun.

Le stretching apprend à chacun à connaître son corps, à l'écouter, à changer une mauvaise posture et à se sentir mieux.

Basé sur la contraction, le relâchement puis l'étirement en harmonie avec une respiration régulière, il aide à une détente physique comme psychique.

Pour tous les âges, hommes et femmes, en forme ou non.

Abdos - fessiers

Cours stimulant essentiellement, comme son nom l'indique, les abdominaux et les fessiers.

Il va de soi qu'étant en mouvement nous sollicitons aussi tous les muscles des cuisses.

Outre le fait que des abdominaux et des fessiers stimulés affinent et raffermissent la silhouette, forts, ils protègent le dos et permettent une meilleure stabilité du bassin. Ce dernier atout étant une des plus grandes motivations pour les travailler.

Exercices variés dans lesquels la respiration joue un rôle important, entrecoupés de phases de récupération.

Une grande variété de techniques est explorée, permettant de stimuler les muscles.

L'endurance se développe assez rapidement avec un entraînement régulier



Syndicat Vienne Combade

100% public, le Syndicat Vienne Combade (SVC) rassemble **12 collectivités** engagées dans la production et la distribution d'une eau de qualité pour près de 30 000 habitants

Pour toute question concernant :

- * un raccordement à l'eau potable ;
- * la compréhension ou le paiement de votre facture ;
- * une réclamation ou toute autre demande administrative ;

 **Syndicat Vienne Combade : 05 55 35 42 02**

 syndicat-vienne-combade.fr

Depuis le 1er janvier 2026, la compétence Eau est assurée par le Syndicat Vienne Combade (SVC).

En cas de coupure d'eau ou de fuite sur le réseau public, inutile d'appeler la mairie : nous ne sommes plus compétents pour intervenir.

 **Un seul numéro à retenir en cas d'urgence : 06 08 87 57 01**

Astreinte d'urgence – Syndicat Vienne Combade (SVC)

Pensez à enregistrer ce numéro dans votre téléphone !



Etiez-vous au courant qu'il existe un site pour connaître les restrictions d'eau ?



En période de sécheresse, les usages de l'eau peuvent être soumis à des restrictions : arrosage, remplissage des piscines, lavage des véhicules, etc.

Rendez-vous sur: vigieau.gouv.fr

Un site permet de connaître en temps réel les restrictions en vigueur dans votre secteur et de savoir quels usages de l'eau sont autorisés ou interdits.

Un réflexe simple pour préserver notre ressource en eau et respecter les mesures en vigueur.



vigieau.gouv.fr
S'informer sur les restrictions d'eau en période de sécheresse

Défibrillateurs : un équipement de proximité

Deux défibrillateurs sont installés sur la commune afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de besoin :



📍 À la mairie, à proximité de l'école
📍 À la salle Phénix



Les appareils sont révisés chaque année afin de garantir leur bon fonctionnement. Certains ont également été équipés d'un pare-soleil, permettant de limiter leur exposition aux fortes chaleurs et de contribuer à prolonger la durée de vie des batteries.



Un équipement essentiel, accessible à tous et régulièrement entretenu pour la sécurité de chacun.



NUMÉROS D'URGENCE
À connaître, à garder, à partager !

	17	POLICE / GENDARMERIE Pour signaler une infraction ou en cas de besoin d'assistance
	18	POMPIERS Pour tout incendie, accident ou situation de péril
	114	URGENCE SAMU Pour les personnes souffrant ou malade Accessible par SMS, 24h/24 et 7j/7
	15	SAMU Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale en cas d'urgence
	112	NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN À utiliser dans tous les pays de l'Union Européenne en cas d'urgence
	3919	VIOLENCES FEMMES INFO Écoute, soutien et conseils Les femmes victimes de violence
	119	ALLÔ ENFANCE EN DANGER Pour signaler une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être

Face à une urgence, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !



CAP sur l'accessibilité de nos services

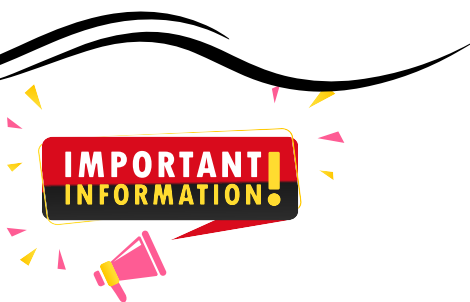


Rendre notre commune accessible à tous les citoyens est au cœur de nos engagements. Le dossier global de mise aux normes de nos ERP (Établissements Recevant du Public) suit son cours réglementaire. Les études techniques avancent pour garantir des aménagements durables et adaptés à chaque situation de handicap.

Parce que l'inclusion n'attend pas, la municipalité déploie une solution provisoire durant cette phase de transition.

La sonnette d'appel à l'entrée de la mairie permet à toute personne qui le souhaite d'être reçue au rez-de-chaussée, dans la garderie, par un agent ou un élu, aux heures d'ouverture de la mairie. Afin de faciliter votre réception et de nous assurer de notre disponibilité, nous vous invitons si possible à prendre rendez-vous par téléphone.

Bien entendu, si cela s'avère nécessaire, un élu peut également se déplacer à votre domicile. Nos agents et élus restent à votre entière disposition pour vous accompagner au quotidien et faciliter vos démarches.



Un nouveau rendez-vous gourmand à Moissannes

À partir du 4 septembre, retrouvez chaque vendredi matin un camion de boulangerie ambulant sur le parking du So Tea's.

Vous pourrez y acheter du pain frais, viennoiseries, mais également quelques fruits et légumes et y boire un café.

Un nouveau rendez-vous de proximité, idéal pour faire quelques courses tout en profitant d'un moment convivial au cœur du village !



AU BON PAIN MOISSANNES

Tout les vendredis de
8h à 12h15



Jean-Christophe nous propose
*pain frais, viennoiserie, café bio,
boissons et apéritifs légers en fin
de matinée*



**NOUVEAU à
partir du
4 SEPTEMBRE**



Sur le parking du
restaurant

Bonne humeur et
convivialité seront au
rendez vous



LES CLOCHES RYTMENT NOS JOURNÉES



L'aviez-vous remarqué ?

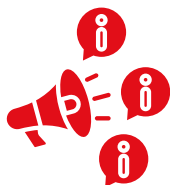
Suite à un nouveau réglage, les cloches de notre église sonnent désormais toutes les heures, de 8 h à 19 h.

Un petit retour sonore qui permet à chacun de garder un œil... ou plutôt une oreille 😊 sur l'heure !

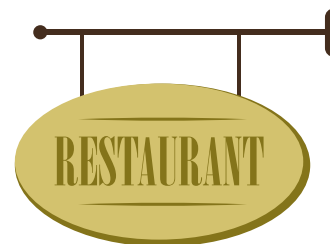
Il suffit désormais de tendre l'oreille pour connaître l'heure, au rythme des cloches qui accompagnent la vie de notre commune.



Un son familier qui fait partie du charme et du patrimoine de notre village !



Infos pratiques



Mme le maire vous reçoit sur rendez-vous.
Contacter le secrétariat de mairie pour la prise de rendez-vous

Le So tea's a fermé définitivement ses portes mi- juillet.
Nous leurs souhaitons bonne continuation.
Nous espérons trouver un repreneur rapidement.



Les ordures ménagères sont ramassées le vendredi.



Incivilités : un rappel pour préserver notre qualité de vie

Le bien-vivre ensemble repose sur le respect de chacun et de notre environnement commun.

Au quotidien, quelques attitudes responsables et gestes simples permettent de préserver la sécurité, la tranquillité et la propreté de Moissannes.

Merci de veiller à ne pas :



- Faire de dépôts sauvages d'ordures entre les containers ou dans la nature
- Mettre dans les bacs d'ordures ménagères ce qui est destiné au tri (verre, papier, carton...)
- Entasser des végétaux, gravats, objets divers et véhicules non roulants, **y compris sur les propriétés privées.**



- Tondre ou utiliser des engins bruyants en dehors des jours et horaires autorisés.

- Faire de bruit. Vos voisins doivent pouvoir dormir et profiter de leurs extérieurs paisiblement quand bon leur semble même en journée.



- Stationner de véhicule en dehors des emplacements réservés. Cela peut gêner la circulation des véhicules de secours ou de livraison de fioul. **Les personnes à mobilité réduite ou les poussettes doivent pouvoir utiliser les trottoirs.**
- Laisser de grain ou de déchets alimentaires qui favorisent la prolifération des rongeurs.

Il convient d'éviter l'élevage de volailles dans les zones proches des habitations.

- Laisser vos terrains non entretenus, car cela augmente les risques d'incendie.



- Laisser errer les chiens : ils ne doivent pas divaguer sur le domaine public mais être tenus en laisse.
- Les propriétaires des animaux sont de plus tenus de ramasser les déjections.
- Laisser vos chiens aboyer en extérieur.



Chaque citoyen contribue, par ses gestes quotidiens, à faire de notre commune un lieu agréable à vivre.

La municipalité remercie l'ensemble des habitants qui, chaque jour, adoptent ces comportements responsables et participent à la préservation de notre patrimoine commun

En cas de non-respect de la réglementation, des contrôles peuvent être effectués et des sanctions prévues par la loi peuvent être appliquées.

RESPECTONS

LA TRANQUILLITÉ DE TOUS !

MUSIQUE, BRICOLAGE, JARDINAGE
ET AUTRES ACTIVITÉS BRUYANTES



Afin de préserver la qualité de vie de chacun,
merci de respecter les horaires suivants :

DU LUNDI
AU VENDREDI



DE 8 H
À 20 H

LE SAMEDI



DE 9 H
À 19 H

LE DIMANCHE
ET LES JOURS FÉRIÉS



DE 10 H
À 12 H



Même si ce n'est pas stipulé,
pensez à la pause déjeuner !



Évitez autant que possible les nuisances sonores
entre 12 h et 14 h afin de respecter le repos de vos voisins.

♥
Merci
pour votre compréhension
et votre civisme.



LE RESPECT DE CES RÈGLES CONTRIBUE AU BIEN-ÊTRE DE TOUS.

Le saviez-vous ?

LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE VOUS PROPOSE

Haute-Vienne santé



Afin de **faciliter l'accès aux soins**, le Conseil départemental propose, depuis septembre 2018, une complémentaire santé à prix négociés, **accessible à tous les habitants**. Haute-Vienne santé est proposée en partenariat avec l'association Actiom dans le cadre du dispositif Mon département, ma santé.

Grâce à cette action, l'ambition du Département de la Haute-Vienne est de **renforcer l'accès aux droits** de ses administrés, et notamment des publics les plus fragiles, souvent exclus du système médical.

L'objectif est de lutter contre le renoncement aux soins et de favoriser le retour à une complémentaire santé.



Des rendez-vous sur
l'ensemble du département
au **05 57 810 410**
(prix d'un appel local)



+ d'infos sur
haute-vienne.fr

Pour qui ?

- Un particulier habitant le département (résidence principale ou secondaire)
- Un commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral installé en Haute-Vienne (éligible en loi Madelin) ;
- Membre de l'association Actiom (cotisation mensuelle de 1 €/mois).

Où se renseigner ?

Une solution adaptée à chacun :

- Des rendez-vous à Limoges et en divers lieux du département ;
- Des rendez-vous à domicile pour plus de confort ;
- Une souscription possible par téléphone en appelant le numéro ci-contre.

Informations et prises de rendez-vous:

05 57 810 410 (numéro dédié, prix d'un appel local)

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

- Formules et garanties.
- Conseil, souscription et suivi du contrat.
- Aide à l'utilisation des services et outils

Quelles couvertures ?

DES OFFRES VARIÉES

Le choix entre 4 complémentaires santé partenaires et jusqu'à 8 niveaux de garanties ;

- Des solutions pour les actifs, ouvertes jusqu'à 65 ans ;
- Des solutions pour les seniors, ouvertes à partir de 50 ans sans limite d'âge à la souscription ;
- Des solutions personnalisées (prestations modulables au sein d'une même famille, garanties obsèques, etc.) ;
- Des contrats responsables intégrant le 100% santé
- Nouveauté : un contrat spécifique pour les résidents en Ehpad ou USLD.

DES TARIFS MUTUALISÉS

- Tarifs négociés ;
- Gratuité dès le troisième enfant.

DES AVANTAGES

- Pas de sélection médicale ;
- Prestations sans délai de carence
- Assistance santé 24h/24h ;
- Protection juridique santé ;
- Télémédecine ;
- Montre connectée offerte en cas de dépendance GIR3, GIR2 et GIR1 ;
- Remboursement de cotisation en cas d'hospitalisation de + de 7 jours
- Bonus fidélité ;
- Prise en charge des consultations de diététicien ou de nutritionniste

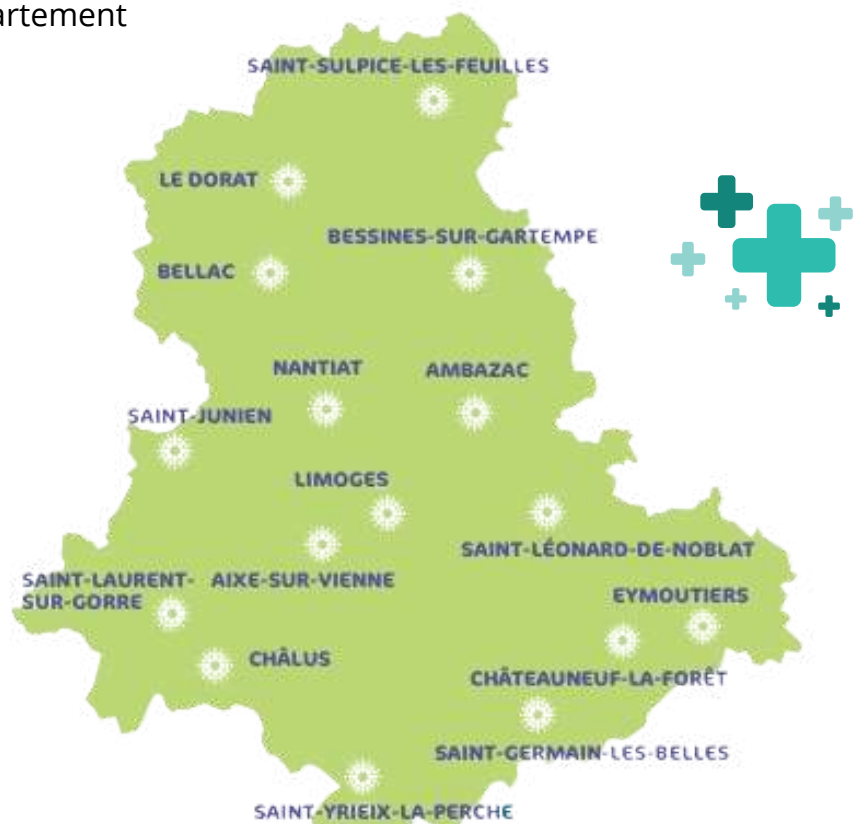


Des permanences sur l'ensemble du département



Uniquement sur rendez-vous.

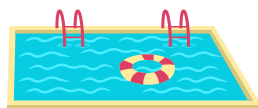
Les lieux de rendez-vous possibles sont situés au sein du réseau des **Maisons du Département.**



Parce que la santé est l'affaire de tous, n'hésitez pas à vous renseigner sur le dispositif Haute-Vienne Santé !

Intercommunalité

Espace Aqua'Noblat



L'Aqua'Noblat à Saint Léonard de Noblat dispose, **en intérieur**,

- d'un grand bassin sportif de 25x15m,
- d'un bassin ludique de 120 m² de profondeur 0,40 à 1,30 m
- d'une pataugeoire de 50 m²



En extérieur:

- d'un bassin ludique de 300 m² présentant notamment deux couloirs de nage de 25 mètres.

Toute l'année, plusieurs activités sont proposées : cours de natation, aquagym, aquabike, etc.

L'Aqua'Noblat propose également un espace détente avec un spa, un sauna et un hammam, accessible aux horaires d'ouverture et réservé aux adultes.



Toute l'année, profitez d'encas à l'accueil de l'Aqua'Noblat. Pendant la période estivale, vous trouverez également un espace cafétéria à côté du bassin extérieur.

OUVERTURE AU PUBLIC							
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Période scolaire	12h / 14h	12h / 14h 16h30 / 19h30	13h / 19h	12h / 14h 16h30 / 19h00	12h / 14h 15h30 / 19h30	15h / 19h	9h30 / 12h30
Petites vacances	12h / 19h	12h / 19h30	13h / 19h	12h / 19h	12h / 19h30	15h / 19h	9h30 / 12h30
Période estivale	Une communication spécifique sera diffusée, retrouvez votre documentation à l'accueil avant la saison !						

Evacuation des bassins 15 min. avant l'horaire de fermeture.
Arrêt des ventes 30 min avant la fermeture de l'établissement.

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12h00 à 14h00, seul le bassin sportif est ouvert.

Espace forme détente : vendredi, samedi et dimanche.

Espace Aqua'NOBLAT

Retrouvez toutes les informations : <https://aquanoblat.fr/>



TARIFS ACCES BASSINS

	Tarifs CCN	Tarifs hors CCN
Entrée Adulte	4,80 €	5,60 €
Entrée Tarif réduit*	3,80 €	4,50 €
Entrée - 4 ans	Gratuit	Gratuit
Entrée personne en situation de handicap	2,50 €	2,50 €
Famille nombreuse 5 enfants et +	Adulte tarif normal +2,80€ /enfant	Adulte tarif normal +3,60€ /enfant
Carte 10 entrées Adultes	45 €	50 €
Carte 20 entrées Adultes	81€	95 €
Carte 10 entrées tarif réduit*	34 €	40 €
Carte 20 entrées tarif réduit*	64 €	76 €
Bracelet 10h	27€	35 €
Bracelet 20h	48€	60 €
Entrée groupe par personne	2,90 €	3,90 €
Carte Trimestrielle	100 €	110 €

AQUA'ACTIVITÉS

Activité à l'unité	8,50 €	10,50
Activité exceptionnelle	9,50 €	11,50 €
Activité exceptionnelle	10 €	12 €
Abonnement 10 activités	73 €	90 €
Abonnement 20 activités	155 €	168 €

TEST DE NATATION

Test de Natation	4,00 €	5 €
------------------	--------	-----

ECOLE DE NATATION

Carte 1 enfant	170 €	200 €
Carte 2 ème enfant	135 €	160 €
Carte 3 ème enfant et +	40 €	60 €

COURS AU TRIMESTRE

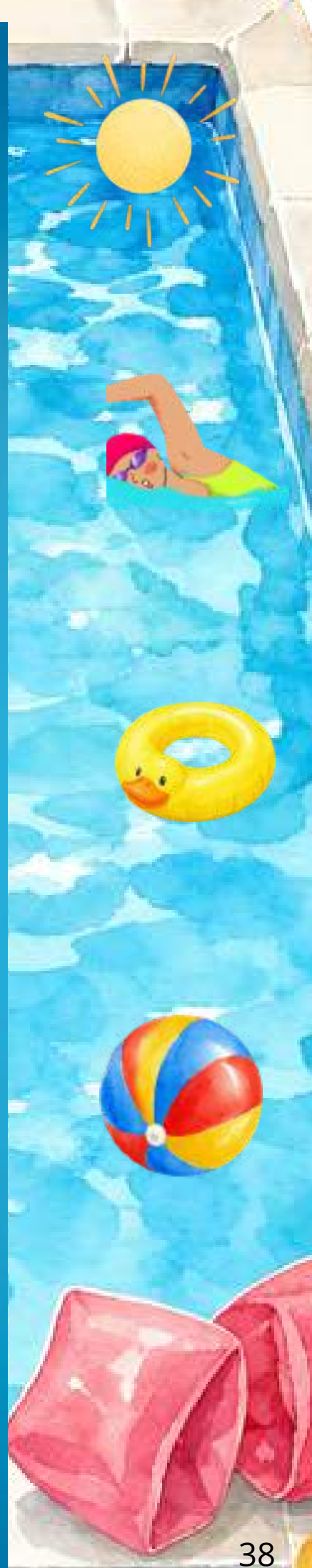
Les 10 séances	75 €	90 €
----------------	------	------

COURS PENDANT VACANCES

La séance	8,50 €	10,50 €
les 10 séances	75 €	90 €

AQUA BIKE SOLO

Location AquaBike	5 €	5 €
-------------------	-----	-----



Petite enfance

La Communauté de Communes de Noblat a créé différents services à destination des enfants de 0 à 5 ans et de leurs parents.

La Maison de la Petite Enfance abrite :

- le multi-accueil de 24 places,
- le Relais Petite Enfance de Noblat,
- Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent
- L'Accueil de Loisirs sans Hébergement de 24 places.

Elle est située Avenue Drusenheim à Saint-Léonard de Noblat.

Mais il existe également deux sites annexes à Saint-Paul et Saint-Bonnet-Briance, pour le Relais Petite Enfance .



MULTI ACCEUIL “ LES COPAINS DE LÉONARD ”



Le multi-accueil « Les Copains de Léonard » est une structure d'accueil Petite Enfance, sur les sites de Saint-Léonard de Noblat et de Saint-Paul, **gérée par la Communauté de Communes de Noblat depuis janvier 2011.**

La structure a une capacité d'accueil de 24 enfants, âgés de 3 mois à 3 ans, qui sont répartis dans trois groupes différents.

Les professionnel(le)s de ce lieu d'accueil offrent aux enfants un espace convivial, adapté aux besoins de chacun et une écoute bienveillante.



Contact : 05 55 56 34 21



RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) de Noblat est **un service à destination des parents, futurs parents, Assistantes Maternelles et des candidat(e)s à l'agrément d'assistant(e) maternel(le).**

Le RPE vous permet de connaître l'offre d'accueil sur le territoire, en individuel chez les Assistant(e)s Maternel(le)s – liste mise à jour et disponibilités.

LE RPE vous apporte des informations d'ordre général sur la relation parent-employeur/ assistante maternelle salariée.



Contact : 05 55 56 21 58 et 06 79 14 59 35





LIEU D'ACCEUIL ENFANTS PARENTS



Que vous soyez papa, maman, ou grand-parent... pourquoi ne pas profiter de votre mercredi matin pour accompagner votre tout-petit de moins de 4 ans à l'Oasis ?

Les deux accueillantes Sandrine et Brigitte vous attendent entre 8h30 et 12h00 pour profiter d'une pause dans un lieu dédié aux jeunes enfants.

L'accueil est gratuit et anonyme, sans rendez-vous et pour le temps que vous désirez.

ACCEUIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) intercommunal se situe à la Maison de la Petite Enfance pour les 3-5 ans.

La capacité d'accueil est de 24 places.

Ouvert les mercredis de 12h à 18h30 et pendant les vacances scolaires de 7h20 à 18h30.

Pour toute question concernant ce service, merci de contacter directement le Foyer Rural de Saint-Léonard de Noblat au 05.55.56.11.18

Ecole de Musique de Noblat



La Communauté de Communes possède la compétence école de musique, et plus particulièrement "Études, construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'une école de musique sur la commune de SaintPaul et de ses annexes sur le territoire de l'intercommunalité de Noblat".

L'école de musique de Noblat propose donc des cours, pour les enfants et pour les adultes.

Il existe deux sites d'enseignements :

- 3, rue Léon Jouhaux, 87400 Saint-Léonard de Noblat
- 5bis, Place de l'Église, 87260 Saint-Paul.



Cursus Formation Instrumentale:

16 Classes d'instruments sont enseignées :

Batterie, Chant, Clarinette, Clavier/Synthétiseur, Flûte Traversière, Guitare Acoustique, Guitare Basse, Guitare cordes nylon, Guitare Electrique, Atelier Percussions, Piano, Piano Musiques Actuelles (Piano M.A.), Saxophone, Trompette, Violon, Violoncelle.



Cursus Formation Musicale (F.M. = solfège) :

Cet enseignement consacré à la théorie musicale est automatique en cas d'inscription en classe d'instrument (et compris dans le tarif de cette dernière). Dans le cas contraire (inscription uniquement en F.M.) un tarif spécifique est appliqué.



Les inscriptions à l'Ecole de Musique de Noblat peuvent directement être effectuées à partir de :

<http://emi.ccnoblat.fr/inscription/>

Maison France Services de Noblat

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Les Maisons France Services sont là pour vous accompagner, vous informer et vous simplifier le quotidien..

✦ Accueil, information, orientation, conseil.

Une écoute personnalisée en toute confidentialité par des agents formés, une orientation auprès des services compétents.

✦ Accompagnement aux démarches administratives

✦ Mise en relation : Nous vous mettons en contact avec le bon service



LE SAVIEZ-VOUS ?

"Nous ne sommes pas là uniquement pour les dossiers complexes. Même pour une simple question ou un doute sur une démarche administrative, nos portes vous sont ouvertes. Un doute partagé est un problème à moitié résolu !"

MA SANTE & MA FAMILLE • Carte Vitale • Complémentaire Santé • Dossier CAF • Allocations • MSA • Sécurité Sociale	MON EMPLOI & MA RETRAITE • Actualisation France Travail • Préparation de la retraite • Accompagnement handicap
MON LOGEMENT & MES IMPÔTS • Déclaration Impôts • Chèque énergie • Conseil rénovation habitat	MES DOCUMENTS OFFICIELS • Création d'identité numérique • Carte Grise • Permis de Conduire • Carte d'identité • Création d'adresse mail

Des exemples d'accompagnements proposés en France services

- Inscription à France Travail, actualisation mensuelle,
- Accompagnement à la déclaration d'impôts, achat de timbres fiscaux, quitus fiscal,
- Accompagnement aux demandes MaPrimeRénov' et MaPrimeAdapt',
- Demande de chèque énergie et suivi de votre dossier,
- Création d'une adresse mail,
- Création d'un compte France Connect,
- Impression, scan, photocopie,
- Mise à disposition d'outils informatiques en accès libre,



Faire sa carte d'identité et son passeport à la France services de Saint-Léonard de Noblat, c'est possible !

Ainsi, vous bénéficiez d'un accompagnement complet de la pré-demande au dépôt de votre demande avec la prise d'empreintes.

Attention ! Ce service est disponible uniquement sur rendez-vous au 05.19.09.00.70 ou noblat@france-services.gouv.fr

Découvrez à la page suivante les partenaires présents, les permanences proposées ainsi que leurs coordonnées.



POUR QUE VOTRE DEPLACEMENT SOIT EFFICACE

1. VOS INDISPENSABLES



Carte d'identité et/ou Passeport
(original et en cours de validité)



Adresse mail accessible depuis votre téléphone ou tablette
ou adresse mail et mot de passe pour consultation sur place.

Votre carnet d'identifiants si vous êtes déjà venu

2. VOTRE CLÉ D'ACCÈS

Pour accéder à vos dossiers nous aurons besoin d'un accès :



ESPACE IMPÔTS

N° fiscal et mot de passe
ou Déclaration et dernier avis d'impôts

OU



ESPACE AMÉLI

N° sécurité sociale et mot de passe
ou Carte vitale, RIB et mail personnel

3- EN FONCTION DU PARTENAIRE



Identifiant
mot de passe

OU



Dernier courrier reçu
du partenaire

Un doute ? Contactez-nous au 05 19 09 00 70 avant de venir.

NOS PARTENAIRES À PORTÉE DE MAIN

Certains dossiers demandent des partenaires spécialisés selon votre situation.

Voici comment contacter nos partenaires en direct ou prendre rendez-vous pour leurs permanences à la France services.

DOCUMENTS OFFICELS

France Titres (ANTs) (Permis, carte grise, identité) 34 00

TRAVAIL ET RETRAITE

FRANCE TRAVAIL
39 49

ASSURANCE RETRAITE
(CARSAT)
39 60

Cap Emploi Accompagnement vers et dans l'emploi des personnes porteuses de handicap

SANTÉ / FAMILLE

ASSURANCE MALADIE
(CPAM - AMÉLI)
36 46

ALLOCATIONS FAMILIALES
32 30

MUTUALIA
(Mutuelle Communale)
05 46 90 07 07

UDAF Conseil budget ou sociale
CSE Confédération syndicale des Familles
CIDEF Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles

LOGEMENT/HABITAT

SOUSA
(Rénovation, économies d'énergie)
05 56 10 70 17

NOV'HABITAT
(Rénovation, économies d'énergie)
05 55 14 88 42

ADIL 87 Conseils juridiques et financiers

VOS DROITS / JUSTICE

POINT JUSTICE / CCAD
(Information, aide juridique gratuite)
05 87 19 35 94

CONCILIATEUR DE JUSTICE
06 74 53 91 64

FRANCE VICTIME 87
(Assistance d'aide ou victime)
05 55 32 68 10

UFC Que Choisir Droit des consommateurs

IMPÔTS

FINANCES PUBLIQUES
05 55 45 59 00

PERMANENCES DE NOS PARTENAIRES sur rdv

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	MATIN				
1 ^{er} du mois		SOUSA (Rénovation, économies d'énergie) 05 56 10 70 17	CPAM 87 (04 00 12 14 00 - 04 00 12 14 00)	CONCILIATEUR DE JUSTICE (05 55 14 88 42) MUTUALIA (04 00 12 14 00)	
2 ^{ème} du mois			CPAM 87 (04 00 12 14 00 - 04 00 12 14 00) CIDEF (04 00 12 14 00)	MUTUALIA (04 00 12 14 00)	UDAF CONSEIL BUDGET (04 00 12 14 00)
3 ^{ème} du mois			CPAM 87 (04 00 12 14 00 - 04 00 12 14 00) CARSAT (RETRAITE) (04 00 12 14 00)	MUTUALIA (04 00 12 14 00)	
4 ^{ème} du mois			CPAM 87 (04 00 12 14 00 - 04 00 12 14 00)	ODESF DROIT DU TRAVAIL (04 00 12 14 00)	
5 ^{ème} du mois			CPAM 87 (04 00 12 14 00 - 04 00 12 14 00)	MUTUALIA (04 00 12 14 00)	
	APRÈS-MIDI				
1 ^{er} du mois		FRANCE VICTIME 87 (05 55 32 68 10) CSE (04 00 12 14 00)	CARSAT (RETRAITE) (04 00 12 14 00)	MUTUALIA (04 00 12 14 00)	
2 ^{ème} du mois	CAP EMPLOI (04 00 12 14 00)		MISSION LOCALE RURALE (04 00 12 14 00)	MUTUALIA (04 00 12 14 00)	UDAF TUTELLE (04 00 12 14 00)
3 ^{ème} du mois		ADIL 87 (04 00 12 14 00)	CARSAT (RETRAITE) (04 00 12 14 00)	MUTUALIA (04 00 12 14 00) CONSEILLES RURALES (04 00 12 14 00)	
4 ^{ème} du mois			MISSION LOCALE RURALE (04 00 12 14 00)	MUTUALIA (04 00 12 14 00) SPC QUE CHOISIR (04 00 12 14 00)	
5 ^{ème} du mois				MUTUALIA (04 00 12 14 00)	

France services

15 rue de Beaufort
87400 St-Léonard-de-Noblat

Accès par rue Léon Jouhaux

05 19 09 00 70



"Un doute ? Une question ?

Ne restez pas seul face à vos démarches

Appelez-nous au 05 19 09 00 70.

Nos agents vous accueillent avec ou sans rendez-vous pour vous orienter.

NOS PARTENAIRES NATIONAUX

NOS PARTENAIRES LOCAUX



Site partenaire de votre commune : Rénovation - CC 87000 - Avril 2020

Ramassage des encombrants 2026

CALENDRIER DES ENCOMBRANTS 2026
Communauté de Communes de Noblat

MATHUSALEM
RESSOURCERIE



ZONE 1	ZONE 2	ZONE 3
- Saint-Léonard-de-Noblat - Royères - Champniètery - Eyjeaux	- Saint-Martin-Terressus - Le Châtenet-en-Dognon - Sauriat-sur-Vige - Moissannes	- Saint-Paul - Saint-Bonnet-Brionne - Saint-Denis-des-Murs - La Geneytouse
Dates des collectes 2026 09 mars 08 juin 14 septembre 07 décembre	Dates des collectes 2026 16 mars 15 juin 21 septembre 14 décembre	Dates des collectes 2026 23 mars 22 juin 28 septembre 21 décembre

Δ Rappel important :

- Sortir les encombrants la veille au soir.
- Pas de gravats, pas de produits toxiques, pas de pneus.
- Pour les objets réutilisables : pensez au dépôt direct à la Ressourcerie Mathusalem !
- Merci de participer à la réduction des déchets et au recyclage local.

 Communauté de Communes de Noblat

Territoire de Noblat

INSCRIPTION TOUTE L'ANNÉE

05 87 22 99 00

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

La Liste complète des objets collectables est disponible dans votre mairie ou sur le site cnoblat.fr

LES ENCOMBRANTS C'EST SUR INSCRIPTION OU EN DÉCHÈTERIE

SONT EXCLUS DU RAMASSAGE:



DÉCHETS DE CHANTIER

Plaque en fibrociment
Bidons vides ou pleins
Gravat,
Cartons.

OBJETS DANGEREUX

Bouteilles de Gaz
Extincteurs
Déchets explosif
Déchets radioactifs

AUTRES

Pneus
Batteries
Cuves de mazout



Le ramassage des encombrants est un service mis à votre disposition pour vous aider à vous débarrasser des objets volumineux que vous ne pouvez pas évacuer par les filières habituelles.



GUIDE DE RÉEMPLOI
MEUBLES ET OBJETS COLLECTÉS PAR
L'ASSOCIATION

MATHUSALEM

Dans le cadre de la collecte des encombrants et objets réemployables organisée par la Communauté de Communes de Noblat



- Aménagement :** Tous meubles en bon état.
- Literie :** Matelas et sommiers **élastiques** et en **excellents états**.
- Vaisselle :** Toute la vaisselle, ustensiles de cuisine... Sauf cassés.
- Bibels :** Tous les bibels, cadres et objets de décoration en bon état.
- Livres, cartes postales, vinyles, CD, DVD, magazines :** Tous sont acceptés en bon état.
- Vêtements, linges de maison :** Tous les textiles sont récupérés par l'association.
- Meuble :** Cuir, bois, fer, etc.
- Peinture et jouets :** en bon état.
- Extérieur :** Meubles extérieur en bon état, outils et accessoires de jardin et de jardinage, équipement sportif, chasse, pêche.
- Outils, quincaillerie :** Tous les outils, même en mauvais état, toute la quincaillerie réutilisable et outils à moteur.
- Matériel agricole :** Outils agricoles, grillages à chèvres...
- Bâtiment :** Portes, fenêtres, tous matériaux de construction, sanitaires, plomberie...
- DEEE :** Tous ceux qui fonctionnent et sont en bon état.
- Chauffage :** Tous les systèmes de chauffage sauf électriques.

Un vieux canapé, un matelas, des meubles ou des objets volumineux ?

Ne les abandonnez pas !

En utilisant ce service, vous contribuez à préserver la propreté de notre commune, à lutter contre les dépôts sauvages et à protéger notre environnement.

Chaque geste compte !

Ensemble, adoptons les bons réflexes et faisons de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

**Un appel, une inscription... et vos encombrants sont pris en charge.
Alors, pensez-y !**



SYDED



DES FERMETURES EXCEPTIONNELLES

peuvent avoir lieu durant l'année, selon les jours fériés, les formations des agents, les travaux en cours. Elles sont systématiquement communiquées sur notre site internet et nos réseaux sociaux

Saint-Léonard de Noblat

Lun. au mer. puis ven. et sam. :
9h-11h45 / 14h-17h15

 20 Le Raca
 06 25 11 71 42



En cas de fortes chaleurs ou de canicules, les horaires des déchèteries sont adaptés. Retrouvez ces horaires spécifiques sur notre site internet.

Listes non-exhaustive à retrouver sur syded.org

Déchets interdits

Amiante
Médicaments et produits vétérinaires
Déchets explosifs et munitions
Bouteilles de gaz
Cadavres d'animaux
Souches
Extincteurs
Batterie de vélos à assistance électrique

Déchets autorisés

Réemploi
Bois
Cartons
Appareils électriques
Végétaux
Gravats
Produit chimiques
Mobilier/ jardin / jouets...
Radiographies
Textiles
CD/DVD
Ampoules/ Néons / Piles
Cartouches d'encre



Ensemble, faisons de chaque dépôt en déchèterie un geste utile pour aujourd'hui et pour les générations de demain.

Un tiers-lieu est un espace hybride, à la croisée du domicile et du travail, pensé pour favoriser la rencontre, l'échange et la coopération.

On y vient pour se former, travailler, assister à un spectacle, participer à un atelier numérique ou tout simplement partager un café.

On y trouve souvent des espaces de coworking, des ateliers partagés, des salles de formation ou encore des lieux culturels et conviviaux.

Les plus:

- Fibre optique / Wifi / imprimante / scanner
- Souplesse horaire et sécurité (accès par badge) : 24h/24- 7j/7
- Espace restauration
- Espaces de détente (salon, café, terrasse)
- Espaces privatisables
- Une équipe à votre écoute !
- Bureaux privatifs (à la location)
- Salles de réunions (à la location)



À L'Escalier, un café peut être bien plus qu'un café.

Grâce au café suspendu, chacun peut offrir un moment de chaleur et de convivialité à une personne qui en a besoin.

Le principe est simple :

- Vous payez un café en plus,
- Il est mis de côté,
- Et quelqu'un pourra en profiter gratuitement, quand il en aura besoin.



Un petit geste solidaire, discret et bienveillant, qui fait vivre l'esprit d'entraide et de partage au cœur du tiers-lieu.

Parce qu'ici, on croit aux petites attentions qui font beaucoup ☕ ✨

Le Café Répar'action de l'Escalier est un moment convivial où chacun peut venir donner une seconde vie à ses objets du quotidien. 🛠️ ✨

On lutte contre le gaspillage, on promeut l'économie circulaire et on favorise l'entraide locale.

Chaque atelier devient une petite fête où l'on repart souvent avec un objet réparé... mais surtout avec le sourire et l'envie de revenir.

👉 **Ouvert à toutes et tous, sans inscription, et toujours dans l'esprit associatif et solidaire de l'Escalier.**

Adhésion à L'Escalier obligatoire – Montant libre

Le 1er samedi du mois et le 3ème lundi du mois de 10h à 12h



3 place Gay-Lussac
87400 St Léonard de Noblat
association@lescalier87.org
05 19 09 00 30
lescalier87.org



Communauté Professionnelle Territoriale de Santé -CPTS : Un accès aux soins de la population du territoire

Dans le cadre de la mission en faveur de l'accès aux soins, les médecins généralistes du territoire Monts et Barrages se sont organisés afin de pouvoir recevoir en consultation, dans un délai de 48 heures, les personnes n'ayant pas de médecin traitant ou dont le médecin traitant ne serait pas disponible.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez contacter la CPTS qui pourra vous orienter vers des médecins disponibles, selon le secteur et les possibilités.

Téléphoner au 05 55 11 32 32 (pour les habitants du secteur de la CPTS Monts et Barrages), pour une **consultation médicale** ou le 15

Téléphoner au 05 55 12 32 12 (pour les habitants du secteur de la CPTS Monts et Barrages), pour une **consultation dentaire** ou le 15



Le territoire de la CPTS
Monts & Barrages
comprend 35 communes
dans le sud-est de la
Haute-Vienne.



Astreinte médicale, du
lundi au vendredi de
8h à 20h et le samedi
matin de 8h à 12h

Week-end et jours
fériés.
Faites le 15.



CONSULTATIONS AVANCEES

SPECIALITES		PRATICIENS	JOURS ET HORAIRES DE CONSULTATIONS		PRISE DE RENDEZ-VOUS	
Consultation Mémoire		Dr Emilie MATONNAT-DAUGE	Mardi de 9h30 à 12h30	Vendredi de 13h30 à 17h30	05-55-56-43-58 8h45 – 12h15 13h15 – 16h50	
Echographie générale		Dr Thibaut CALTABELLOTTA	Lundi et Mardi de 9h30 à 18h			
Nutrition		Mme Agnès VAUZELLE	Lundi de 13h à 17h			
Radiologie		M. Fabien VILARD Mme Morgane HUMPHREYS	Du lundi au vendredi de 8h à 19h Samedi de 8h à 12h30			
Troubles du sommeil		Dr Agathe SIGNAMARCHEIX	Lundi de 14h à 17h			
ACTIVITES LIBERALES	Addictologie	Mme Marie DURAND IDE CSAPA Bobillot	Jeudi de 10h à 12h30		05-55-34-43-77	
	Cardiologie	Dr Anahita KOWSAR	Lundi de 14h à 17h		DOCTOLIB	
	Echographie ostéo-articulaire	Dr Pierre PAROT	Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9h à 18h		DOCTOLIB	Médecin traitant
		Dr Mathieu-Yvon MALBEC	Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h à 18h		DOCTOLIB	
	Dermatologie	Dr Claire LONGUEVILLE	2 ^{ème} vendredi de chaque mois de 8h45 à 15h30		05-55-56-43-58 8h45 – 12h15 13h15 – 16h50	
	Maieutique (sage-femme)	M. François CHATENET	Mercredi de 9h30 à 17h		05-55-56-43-58 8h45 – 12h15 13h15 – 16h50	
	Pneumologie	Dr Alice LACROIX Dr Charlotte MOUGAS	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h à 17h		DOCTOLIB	05-55-56-43-58 8h45 – 12h15 13h15 – 16h50
	Urologie	Dr Patrice PFEIFER	Mardi de 9h à 12h			05-55-56-44-17 Du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30
	Ophtalmologie	Dr Firas RIDA	Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h50 Samedi de 9h à 13h		DOCTOLIB	05-55-10-15-47 rhumato.limoges@gmail.com
	Rhumatologie	Dr Isabelle NEGRIER	1 lundi / mois		CLICKDOC	06-38-55-21-17 nterrassier.osteo@gmail.com
	Ostéopathie	Mme Noémie TERRASSIER	Vendredi de 13h à 20h		DOCTOLIB	06-07-43-88-85 lozachamandine@yahoo.fr
	Sophrologie	Mme Amandine NATHIE-LOZACH	Lundi, Mardi, Jeudi de 10h à 21h			



L' Entreprise à But d'Emploi Noblatout



Depuis 2 ans maintenant, l'EBE Noblatout fruit de l'investissement d'un territoire et de la loi d'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » emploie aujourd'hui 18 salariés. Noblatout est une entreprise à but d'emploi (EBE).

C'est une association conventionnée sur le territoire de la Communauté de Communes de Noblat, la commune de Moissannes a été particulièrement soutenance au montage du projet.

Cette entreprise a pour fonction première de produire des emplois supplémentaires manquants sur le territoire et adaptés aux personnes privées durablement d'emploi habitantes du territoire



Nous disposons d'un atelier bois et d'un atelier couture.

La majorité de nos matières premières est composée de matériaux issus de la récupération qui, sans l'EBE, seraient devenus des déchets.



Retrouvez dans nos catalogues notre créations bois et tissus standardisées que vous soyez un particulier, une association, une entreprise ou une collectivité territoriale.

Remplissez le formulaire de devis pour une création personnalisée

Les Fondamentaux de **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée TZCLD** repose sur 3 convictions fondamentales :

- personne n'est inemployable
- ce n'est pas le travail qui manque
- ce n'est pas l'argent qui manque

En adaptant les missions, en réalisant des travaux utiles non couverts sur le territoire et en réorientant les aides sociales vers la prise en charge des salaires.

C'est une entreprise de l'économie sociale et solidaire qui intervient en complémentarité des activités déjà présentes sur le territoire.

Concrètement, Noblatout agit sur de la création de mobilier et de supports en bois de récupération (principalement bois de palette), sur de la création d'objets textiles et de prestations de services.

Avec comme valeur fondamentale le développement durable, car nos matériaux sont issus du "réemploi", parce que nous raisonnons "local"...

Moissannes Culture Sports et Loisirs

Bilan sportif - saison 2025-2026

Pour cette saison 2025/2026, nous avons disputé 27 matchs toutes compétitions confondues.

Bilan toutes compétitions confondues : 11 Victoires, 3 matchs nuls et 13 défaites.

Sur le plan sportif, les résultats obtenus n'ont pas permis d'atteindre l'objectif fixé en début de saison. Nous avons fini à la 6e place en championnats.

Malgré les difficultés rencontrées, l'équipe n'a jamais rien lâché et a fait preuve d'un excellent état d'esprit tout au long de la saison.

Nous avons également participé à trois compétitions de coupe.



Coupe de La Haute-Vienne

Nous avons réalisé un très beau match avec une belle prestation face à Saint Léonard-de-Noblat (R3). Malgré une belle résistance, nous nous sommes inclinés sur le score de 3 buts à 2



Challenge du District Marcel Paillet

Lors du premier tour, nous avons remporté une belle victoire 1-0 face au Dorat. Au deuxième tour, nous nous sommes inclinés 5-1 contre le Limoges CAPO

Coupe Georges Var



Cette compétition restera le point fort de notre saison avec une qualification en finale, largement méritée au vu de notre parcours.

Nous y avons affronté une belle équipe de Saint-Martin-Terressus.

Après un bon début de rencontre où nous avons réussi à leur tenir tête en ouvrant le score, nos adversaires ont finalement pris le dessus et se sont imposés 4 buts à 1 sur leur terrain.



MERCI

Un grand merci à **Daniel.M** pour avoir assuré le rôle d'arbitre assistant tout au long de la saison. Nous adressons également nos remerciements à **Inès T.** qui a suivi sa formation d'arbitre et qui est devenue notre arbitre officielle sur cette saison ainsi que celle auparavant.

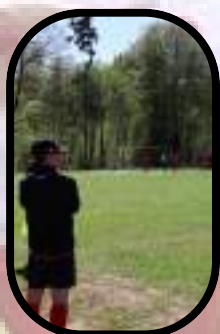
Bilan extra-sportif



Cette saison a également eu un changement au sein du bureau du club.

Le bureau est désormais composé de :

- Président : Roland M.
- Secrétaire : Thomas.R
- Trésorière : Angélique.B
- Trésorière adjointe : Orane.D



Sans oublier **David B.** qui contribue activement au développement du club, aussi bien en dehors des terrains que sur le bord du terrain en tant que coach.

Au cours de cette saison, le club a organisé ses deux premières manifestations.

- La première était un cabaret, animé par le groupe Revue Prestige de Sauviat-sur Vige, le 27 septembre 2025.
- La seconde était une pièce de théâtre, présentée par la troupe Z'avez dit Bill Z'Art, originaire des Billanges, le 24 janvier 2026.

Ces deux événements ont rencontré un véritable succès et constituent une belle récompense pour les bénévoles qui se sont investis dans leur organisation.



Pour la saison 2026/2027, notre objectif est de poursuivre cette dynamique en organisant de nouveaux événements, tout aussi conviviaux et fédérateurs.

Les dates officielles des prochaines manifestations seront communiquées ultérieurement sur nos réseaux sociaux (Instagram et Facebook) ainsi que par distribution de flyers dans la commune et les alentours.



Enfin, nous souhaitons rappeler que Moissannes C.S.L. est bien plus qu'un club de football : c'est une véritable famille qui grandit de saison en saison.

Pour continuer à faire vivre cette aventure, nous avons besoin de chacun d'entre vous.

Que ce soit en venant encourager l'équipe le dimanche, en rejoignant nos bénévoles ou en devenant partenaire (sponsor) du club, chaque soutien est précieux.



**Merci à toutes et à tous pour votre confiance, votre engagement et votre fidélité.
Ensemble, continuons à faire grandir ce club.**



L' Amicale Laïque de Moissannes a tenu sa 66ème assemblée générale le vendredi 19 septembre en présence de M. Jean-Louis Brégaint (ancien maire de la commune), Mme Carole Ben Toumia (ancienne 1ère adjointe de la commune de Sauviat sur Vige), de Mmes les directrices des écoles du regroupement pédagogique, du président de l' Association des Parents d'élèves de Sauviat ainsi que de nombreux parents et habitants de la commune de Moissannes et des communes alentours.

Les bilans d'activités et financiers témoignent du bon fonctionnement de l'Amicale Laïque et mettent en évidence la participation active de notre association dans l'animation socioculturelle et dans le dynamisme de la commune de Moissannes

Soirée spectacle



Le 22 novembre a eu lieu, à la salle Phénix, la soirée théâtre avec la troupe « **Au fond à gauche** ».

Cette soirée ouverte à tous a réuni jeunes et moins jeunes autour d'une pièce pleine d'humour sur le thème du confinement en période de covid.



Les festivités de Noël

Dans un premier temps, les enfants du RPI ont pu assister, à la salle des fêtes de Sauviat, à un spectacle sur le thème de Noël : « **Le Noël de Saperlipopette** ». Ce spectacle adapté pour tous les âges a été financé par l' Amicale et l' Association des Parents d'élèves de Sauviat.



Les festivités de Noël se sont poursuivies le **vendredi 19 décembre, avec la soirée de Noël** organisée par l' Amicale Laïque à la salle Phénix.

Cette soirée a regroupé l'ensemble des familles et enfants du RPI, les enseignantes et personnel des deux écoles ainsi que les représentants des deux municipalités.



Elle a débuté par la vente d'objets et couronnes de Noël confectionnés par les enfants. La recette de ces stands, tenus par les enseignantes, est au profit des coopératives scolaires.





La soirée s'est poursuivie par le spectacle et chants présentés par les enfants et s'est terminée par un moment convivial autour d'un buffet préparé par les familles des enfants.
Cette année le Père Noël est venu à la salle Phénix les bras chargés.

L'Amicale avait commandé un cadeau pour chacun des enfants inscrits au RPI.



Le loto



Il s'est déroulé dans une salle comble le dimanche 1er février dans l'après-midi.

Félicitations aux heureux gagnants !

L'amicale remercie l'ensemble de ses généreux donateurs, entreprises et commerçants locaux, qui nous permettent de mettre en jeux des lots attrayants.



La tombola des RAMEAUX

433 carnets ont été vendus par les enfants et les familles du RPI : merci à tous pour votre participation et bravo aux trois chanceux qui remporté les gros lots.



Merci également à nos quatre sponsors qui financent ensemble, l'intégralité de l'impression des carnets :
Boucherie Gouguet, SARL Grandjean, Transports Pandeirada et TransVige.

L'ensemble des lots ont été remis lors de permanences tenues par les bénévoles de l'amicale



La vente des gâteaux de RAMEAUX

La traditionnelle vente des gâteaux des rameaux s'est déroulée le dimanche 29 mars à la garderie de l'école de Moissannes.

Il y a eu 32 commandes soit 267 gâteaux pour le plus grand plaisir des petits et grands gourmands.

Comme chaque années, un grand choix de gâteaux individuels ou de cornues ont été proposés à la vente en collaboration avec la pâtisserie "La maison Coignac" de St Léonard de Noblat.



Soirée côte de boeuf au brasereo



La salle phénix a fait salle comble lors de la soirée " côte de bœuf au brasero".



Une soirée champêtre accompagnée de produits du terroirs au cours de laquelle tout le monde s'est régalé. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

Nouveaux tee-shirts pour nos bénévoles

L'amicale s'est équipée de nouveaux tee-shirts pour que nos bénévoles soient reconnaissables sur chacune de nos manifestations. Nous remercions Lolimozi Créations pour ce beau travail.



Moissannes en fête 15 août



L'Amicale Laïque a fait revivre une belle tradition

Soucieuse de faire perdurer les traditions et d'animer la vie de notre commune, l'Amicale Laïque avait souhaité faire revivre cette journée festive traditionnelle.

À cette occasion, de nombreuses animations avaient été proposées afin de rassembler petits et grands et de faire plaisir à chacun, dans une ambiance conviviale, familiale et chaleureuse.

Une belle journée placée sous le signe du partage, de la bonne humeur et du plaisir de se retrouver !

Retour sur les différentes animations proposées par l'Amicale Laïque :



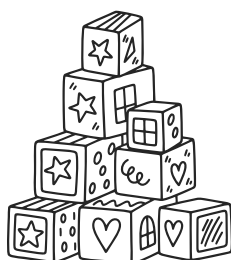
Le vide greniers : Prévu jusqu'à 18h, la chaleur caniculaire a eu raison de la résistance de nos exposants qui ont dû, pour la majorité, replier vers 15h. Malgré cela, les chineurs ont pu trouver leur bonheur en déambulant **le long des 200mètres de stands regroupant plus de trente exposants.**



Le tir à la carabine : *Jeu traditionnellement présent lors de la fête du 15 août à Moissannes*, le tir à la carabine a permis aux initiés ou novices de s'affronter amicalement devant la cible. Bravo aux deux meilleurs tireurs qui sont repartis avec , chacun, un lot de charcuterie.



Des jeux pour les enfants et un stand de maquillage étaient proposés, en accès libres, aux plus jeunes.





Une randonnée Gravel et VTT a été organisée en partenariat avec le club CRCL87. Les sportifs ont parcouru un circuit de 27km à travers les pistes, chemins et routes de la commune et des communes voisines.

Des baptêmes de moto ont été proposés toute la journée par l'association « **Roulons Ensemble avec Léa** ». Grâce aux équipements mis à disposition, petits et grands ont pu partir en balade derrière les motards de l'association et ainsi participer au rêve de Léa.



Une exposition de voitures, tracteurs, motos et matériels agricoles anciens a été proposée grâce à la confiance des propriétaires qui nous ont prêté leurs biens pour la journée.





L'après-midi a été animée, malgré la chaleur écrasante, par le **groupe folklorique « Les Baladins du Limousin »** qui nous a proposé des danses et chants traditionnels auxquels le public a pu participer.



La journée s'est terminée par un **concert gratuit en extérieur** avec le groupe **« Les Vikings »** qui ont mis une super ambiance !



Merci



Merci!



Tout cela a été possible grâce à l'implication de l'ensemble des bénévoles et membres de l'Amicale mais aussi grâce au soutien de nos partenaires : la municipalité de Moissannes, Auguste menuiserie et rénovation, Yannick Coussy.



Associations Communales de Chasse Agréées

Moissannes



La nouvelle équipe de l'ACCA est heureuse de vous adresser quelques mots à l'occasion de ce bulletin municipal.

Nous tenons tout d'abord à remercier chaleureusement notre président sortant, Thierry Grandjean, pour son engagement, sa disponibilité et le travail accompli au sein de l'association durant toutes ces années. Son investissement a largement contribué à la vie de notre ACCA, et nous lui adressons toute notre reconnaissance.



La nouvelle équipe poursuivra son action dans le même esprit de convivialité, de respect, de sécurité et de bonne gestion de la faune sauvage.



Au mois de mars, un concours de rapproché sur la voie du sanglier et la voie du lièvre a été organisé en partenariat avec les ACCA des communes voisines et l'association En Meute. Cette manifestation a attiré de nombreux participants et spectateurs, dont certains étaient venus de loin.



Nous remercions la municipalité pour son soutien et espérons vous retrouver nombreux lors de nos prochaines manifestations.



Le président
Alexandre ANGLERAUD



Union Sportives de l'Enseignement du Premier degrés

Ecole de Moissannes



Cette année, l'école de Moissannes comprenait 2 classes : CE2-CM1 avec Mmes Maudaud et Grandjean pour enseignantes et CM1-CM2 avec Mme Meiraud. **L'effectif total de l'école était de 46 élèves.**

Les élèves ont pu bénéficier de nombreux projets sur l'école en lien avec les attendus pédagogiques.



Le projet essentiel de l'année était la création d'un panneau pédagogique qui sera intégré à l'aire terrestre éducative, endroit investi par les élèves de l'école pour l'étude et la protection de l'environnement. Ce panneau construit avec l'aide de Mme Ganaëlle Laout, intervenante au Centre nature La Loutre, sera installé et inauguré à la rentrée scolaire 2026.



En décembre les élèves ont pu profiter d'ateliers de confections d'objets et ont préparé le spectacle pour la soirée organisée par l'Amicale Laïque. Le passage du Père Noël a fait de nombreux heureux. Ils ont aussi pu profiter d'un goûter organisé par la municipalité de Moissannes lors de la remise des cadeaux



Au cours de l'année, ils ont pu participer à des ateliers scientifiques lors de la semaine des sciences et à des activités mathématiques durant la semaine des maths.

Une sensibilisation à l'utilisation raisonnée des écrans a été faite par des étudiants infirmiers et des ateliers pour l'apprentissage du traitement de texte et de CANVA par les intervenants numériques de l'Escalier de St Léonard de Noblat.



Les élèves ont participé aux petits champions de la lecture (concours de lecture) et au prix des incorruptibles (vote pour une sélection de romans et albums jeunesse).



Ils ont pu profiter de rencontres sportives USEP : cross, limousine à vélo, challenge des familles, orientation, hand-ball, p'tit tour à vélo (randonnée vélo vers Sauviat et ateliers coopératifs) et ils ont pu profiter du matériel emprunté à l'USEP départementale.

Ils ont également bénéficié de 10 séances de natation financées par la Communauté de Commune.



En fin d'année, ils ont assisté à deux spectacles de théâtre et musique :

- le spectacle offert par le Syded dont le thème était l'environnement à St Junien
- le spectacle Victor et le Ukulélé proposé par les JMF et financé par l'USEP Moissannes et la commune de Moissannes pour le transport.

La sortie de fin d'année s'est déroulée à Limoges au point musique de la DSDEN pour une découverte d'instruments et au Musée des Beaux-Arts.



A B C



Dans le cadre du projet école ouverte, plusieurs parents sont venus présenter leur métier et échanger avec les élèves des deux classes.

Nous remercions les parents qui ont répondu présents et dont les interventions ont beaucoup plu aux élèves.

En fin d'année les CM2 ont pu aller visiter le collège. Ils ont également reçu le cadeau de la municipalité pour leur entrée au collège : écouteurs et clé USB ainsi que le livre offert par l'Education Nationale pour l'été.



Merci

Merci à l'investissement constant de toute l'équipe enseignante.
Les enseignantes remercient également les municipalités, les parents d'élèves et les associations pour leur investissement matériel et moral, leur présence dans ces nombreux projets et leurs contributions respectives au bon fonctionnement des écoles du RPI.

Association USEP Moissannes

En début d'année scolaire, l'Assemblée Générale de l'USEP a permis d'élire les nouveaux membres de son bureau.

L'association USEP de l'école finance une grande partie des sorties et classes de découverte tout au long de l'année, l'achat de matériel (sport) et adhère à l'USEP départementale pour l'emprunt de matériel et les sorties EPS scolaires et extrascolaires.

Cette année nous avons pu profiter de nombreuses interventions et rencontres organisées par l'USEP départementale.

Des manifestations au profit de l'école ont été organisées : confections d'objets et couronnes pour la fête de Noël de l'Amicale Laïque, vente de chocolats et vente d'objets de Noël au marché de Noël de Sauviat, vente des photos individuelles et des photos de classe.



L'USEP Moissannes a participé également à la fête du 15 août organisée par l'Amicale Laïque en proposant une randonnée sur la commune.

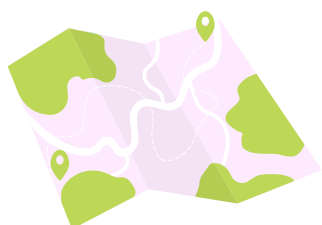
Malheureusement aux vu des conditions climatiques annoncées, nous avons décidé d'annuler la randonnée pour la sécurité de tous les participants.



Si l'USEP existe c'est grâce à la volonté et l'investissement des différents membres du bureau mais également grâce à l'aide et aux contributions de tous....

Nous remercions la municipalité pour le soutien logistique qu'elle nous apporte tout au long de l'année dans l'organisation de nos manifestations.

Merci de l'investissement de chaque membre du bureau et des parents d'élèves.

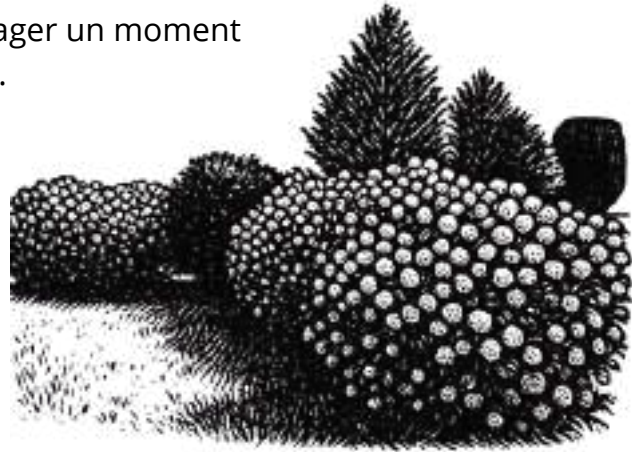


À VOUS DE JOUER!



Deux photos de notre commune se sont glissées dans le bulletin...
Saurez-vous retrouver où elles ont été prises ?

📍 Premier indice : l'une se trouve dans le bourg, à proximité d'un lieu bien connu où l'on aime se retrouver et partager un moment convivial...



🌿 Deuxième indice : pour la seconde, il faudra vous aventurer un peu plus loin, en dehors du bourg !

À vous d'ouvrir l'œil et de retrouver ces deux lieux ! 😊

Les 7 différences



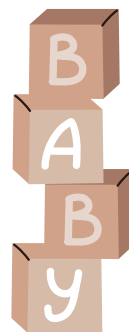
Etat civil



Nous avons eu 3 naissances mais 2 autorisations de publications.



LAILAY Ylies né le 9.10.2025
DEGOT Tom, Rémi, André né le 14.10.2025



Nous adressons toutes nos félicitations aux jeunes parents !



REX Patrice, André, Antoine décédé le 2.08.2025

POUTISSOUS Denis, Jean-François décédé le 30.12.2025

ARNAUD Danielle, Pierette, Marie, Léonie décédée le 12.03.2026

BURGET Daniel, Jean-Claude décédé le 30.05.2026

Nous leurs adressons une pensée toute particulière ainsi qu'à leurs familles.



RÉSULTATS



Réponse: elle se situe à l'aire de repos



Réponse: elle se situe sur le chemin du mail, derrière le So tea's



Scannez le QR code et revivez en vidéo la magie des décorations de Noël 2025



Réponse: des 7 différences



Ce bulletin touche à sa fin.

Nous espérons que vous aurez pris plaisir à découvrir les actualités, les projets et les moments qui font vivre notre commune.

Continuons, ensemble, à faire de Moissannes un village dynamique, convivial et où il fait bon vivre.

Merci à toutes celles et ceux qui contribuent, chaque jour, à la vie de notre commune.

À très bientôt pour de nouvelles actualités !



Janvier 2026

« Un village, c'est une histoire, des rencontres et surtout des personnes qui le font vivre. »

Avril 2026

